



COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

Du lundi 1er juillet 2024 à 9 heures 30

Visioconférence

L'année deux mille vingt-quatre, le huit avril à 9h30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Pascal RIFFLART, Président.

► **Appel des délégués :**

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Benoit MERCUZOT, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON,

Communauté de communes Avre Luce Noye

M. Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE,

Communauté de communes du Grand Roye

Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Joël SUIN,

Communauté de communes Nièvre et Somme

Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Annick LEMAIRE,

Communauté de communes du Pays du Coquelicot

Michel WATELAIN,

Communauté de communes Somme Sud-Ouest

Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET,

Communauté de communes Territoire Nord Picardie

Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER

Communauté de communes du Val de Somme

Brigitte LEROY, Alain BABAUT,

Liste des pouvoirs : Isabelle SAVARIEGO donne pouvoir à Annie VERRIER, Florence RODINGER donne pouvoir à Pascal RIFFLART,

Excusés, absents : Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Margaux DELETRE, Franck DARRAGON, Philippe THEVENIAUD, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Alain SURHOMME, Delphine DELANNOY, Jean-Philippe DELFOSSE, Anna-Maria LEMAIRE, Claude CLIQUET, Virginie CARON-DECROIX, Alain DESFOSES, Albert NOBLESSE, Didier DINOUARD, Stéphane CHEVIN,

Etaient également présents :

Fatima OUADI, Directrice générale du PMGA, Jérôme GRANGE, Directeur ADUGA

Equipe PMGA : Marie COLLONVILLE, Céline DALLONGEVILLE, France DAVID, Julie-Anne DAYAN, Arnaud LESCROART, Anna PAILLET, Laurence RATAUX

Le quorum est atteint, l'assemblée est autorisée à délibérer valablement sur l'ordre du jour proposé.

► **Désignation d'un secrétaire de séance :**

Hubert CAPELLE est désigné secrétaire de séance.

► **Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 8 avril 2024 :**

Le compte rendu du Comité syndical 8 avril 2024 est adopté.

► **Ordre du jour :**

Administration Générale:

1. Installation d'un nouveau membre syndical représentant la Communauté d'agglomération Amiens métropole.
2. Désignation d'un nouveau membre dans les commissions d'études.
3. Bilan d'activité 2023.

Ressources Humaines :

4. Prestations de services dans le domaine économique avec les CC Avre Luce Noye et Grand Roye -
5. Renouvellement de la convention.
6. Révision du RIFSEEP.

Finances :

7. Avenant à la convention d'adhésion au restaurant municipal FAUGA.
8. Convention de financement entre le PMGA et l'ADUGA.
9. Appel à projet AVELO3 de l'Ademe - Demande de subvention.

1- ADMINISTRATION GENERALE : Installation d'un nouveau membre syndical représentant la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole

Monsieur Michel DESPERELLE est installé en qualité de membre du Comité syndical. Il remplace Monsieur Joseph DEBART, représentant de la Communauté d'agglomération Amiens Métropole pour la commune de BERTANGLES.

L'assemblée n'a pas de question complémentaire.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

2- ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un nouveau membre dans les commissions d'études

Monsieur Michel DESPERELLE est inscrit comme membre actif à la Commission SCOT/Urbanisme, en remplacement de Monsieur Joseph DEBART.

L'assemblée n'a pas de question complémentaire.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

3- ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Bilan d'activité 2023

Conformément aux dispositions définies par l'article L5211-39 du CGCT, le rapport d'activité du PMGA est présenté aux membres du Comité syndical.

➤ **Faits marquants par compétences :**

PCAET COT



- Le plan climat du PMGA est adopté le 26 juin 2023 après consultation publique
- Gestion de l'outil d'évaluation Futurproof avec séminaire de formation des référents EPCI.
- Candidature au projet européen Interreg en février 2023 sur le thème des matériaux biosourcés.
- Lancement des travaux nécessaires à l'élaboration du cadastre solaire (publication en mars 2024).
- Accompagnement des territoires pour l'élaboration des plans d'action : 7 EPCI ont finalisé la construction de leur plan d'action de transition écologique en 2023.
- Coordination entre les EPCI, les bureaux d'études et l'Ademe (18 réunions), rencontre avec les acteurs clés de la transition et organisation d'un événement dédié à la filière textile.

SCOT URBANISME

La compétence SCoT et le ZAN



- Travaux liés à sa révision avec la phase préparatoire à l'élaboration du Plan d'Action Stratégique avec l'organisation de 6 commissions thématiques santé, habitat, besoins du quotidien, foncier, enjeux du commerce, zones d'activités économiques (séminaire dédié au PAS le 24 et 25 mai 2024).
- Investissement dans les travaux de la conférence régionale des SCoT.
- Veille juridique et analyse des nombreuses évolutions des textes liés au ZAN avec l'organisation dès octobre 2023, du colloque ZAN en présence des parlementaires pour évoquer les nouvelles dispositions liées à la garantie communale.

CDDC

Le Conseil de Développement Durable en Commun



- Installation en janvier 2023.
- Mise en place d'outils numériques avec installation d'une plateforme collaborative.
- Création d'un site internet dédié.
- Préparation des ressources destinées à l'organisation des ateliers thématiques.

MOBILITÉ

PROJET 1 : L'enquête EMC2



- Organisée en 3 phases (préparation et repérage, collecte, traitement des données) a permis de recueillir les réponses de 8516 personnes dont 2178 interrogées en face à face de octobre 2023 à février 2024.
- Permettra d'avoir une vision globale des déplacements, identifier les évolutions de comportement depuis 2010, contribuer aux évaluations du SCoT et du PCAET.

TOURISME

AMIENS
cœur de
somme



Réalisation d'un document de promotion commun : « Les voyages extraordinaires ».

Lancement de l'étude de mutualisation des offices de tourisme du PMGA et de la première phase de diagnostic.

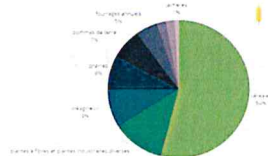
Candidature à l'appel à projet de l'Ademe destiné à accompagner gratuitement les territoires pour réaliser un diagnostic de vulnérabilité des activités touristiques et proposer un plan d'actions d'adaptation au changement climatique.

8. AMÉNAGEMENT DURABLE GRANDS PROJETS SANTÉ

Réalisation d'un diagnostic agricole et alimentaire en partenariat avec la chambre d'agriculture (convention signée en 2021).

L'état des lieux (questionnaire auprès des communes PMGA) met en évidence :

- Un territoire orienté vers la production végétale dominée par les céréales pour 54%, avec une production animale majoritairement dédiée aux bovins (69%)
- Des exploitations d'élevage en baisse (-20 % en 10 ans)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

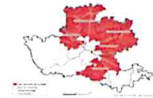
Le CRTE :



- Coordination entre les services de l'Etat et les EPCI.
- Priorisation des actions afin de permettre le dépôt des dossier éligibles au fond vert lancé début 2023 pour financer les actions de rénovation énergétique, l'adaptation au changement climatique, mobilités, sobriété foncière et biodiversité.
- En 2023, 54% du fond vert de la préfecture de la Somme a financé des projets du PMGA (4 M€).

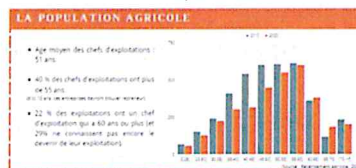
MOBILITÉ

- **Projet 2 : TENMOD**
5 plans de mobilité simplifiés et 5 schémas directeurs cyclables dans une approche globale de la mobilité :



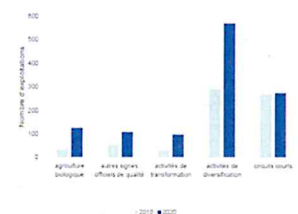
- Lancement de la mission en juillet 2023 avec 2 phases : diagnostic et élaboration des documents.
- Concertation avec les usagers, élus habitants et partenaires de la mobilité : 8 ateliers de concertation et 13 entretiens avec les acteurs.
- Diffusion d'un questionnaire grand public.

Un vieillissement des exploitants



Une augmentation de la part d'agriculture bio et des activités de diversification

La dynamique de valorisation et diversification s'accroît :



La brochure finale et les modalités budgétaires sont consultables depuis le site Internet www.grandamienois.fr.

- Jean-Jacques STOTER complète la présentation du rapport d'activité au titre de la Mobilité, en soulignant qu'il faut s'attendre à un net développement des mobilités décarbonées et des mobilités douces dans les années à venir.

Le rapport d'activité 2023 du Pôle métropolitain du Grand Amiénois est adopté. L'assemblée n'a pas de question complémentaire. La délibération est approuvée à l'unanimité.

Au regard de l'investissement politique dont chacun a fait preuve depuis le début du dernier mandat, le Président félicite les territoires pour l'assiduité des Présidents d'EPCI et des élus membres lors des différentes instances syndicales. Cette dynamique est un vecteur essentiel pour la réussite des échanges et facilite le débat autour des projets mutualisés. Considéré comme un outil œuvrant en faveur du développement des territoires, PMGA participant à la cohésion territoriale du Grand Amiénois et se révèle être le liant entre la couronne urbaine et les zones rurales rayonnantes.

En concertation avec les Présidents des EPCI membres, le lancement d'une consultation portant sur la définition des grands chantiers à entreprendre par le PMGA à horizon 2030 est annoncé. Cette étude est entreprise dans l'objectif d'entamer la fin du mandat de manière sereine avec des perspectives éclairées sur l'avenir du pôle métropolitain. Pascal RIFFLART remercie à cet effet les Présidents, notamment pour l'accueil et les échanges qui seront réalisés lors des entretiens avec le futur prestataire. Le prévisionnel prévoit une présentation des conclusions de ce rapport dans le courant du premier semestre 2025.

4- RESSOURCES HUMAINES : Prestations de services dans le domaine économique avec les CC Avre Luce Noye et Grand Roye - Renouvellement de convention

La convention définissant les prestations de services dans le domaine économique confiées dans le cadre de la mutualisation de moyens du Pôle métropolitain du Grand Amiénois et des Communautés de communes Avre Luce Noye et Grand Roye est reconduite et sera inscrite au budget 2025

L'assemblée n'a pas de question complémentaire.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

5- RESSOURCES HUMAINES : Révision du RIFSEEP

L'actualisation de l'article VIII de la délibération portant sur le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) est actée et prendra effet à compter du 1er octobre 2024. Cette délibération d'ordre permet d'adapter les montants fixés par les textes réglementaires. Cette indemnité est octroyée de manière proratisée, en tenant compte du temps de travail réel des agents éligibles (titulaires, stagiaires et contractuels de droit public). Les crédits seront automatiquement inscrits au budget de l'exercice courant et suivants, chapitre 012.

L'assemblée n'a pas de question complémentaire.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

6- FINANCES : Avenant à la convention d'adhésion au restaurant municipal FAUGA

L'avenant à la convention d'utilisation du restaurant municipal FAUGA en faveur des agents du Pôle métropolitain du Grand Amiénois est approuvé à l'unanimité.
L'assemblée n'a pas de question complémentaire.

7- FINANCES : Convention de financement entre le PMGA et l'ADUGA

Considérant que le PMGA partage ses bureaux avec les services de l'ADUGA, la convention de financement permettant notamment de fixer la clé de répartition des frais de fonctionnement au prorata des effectifs présents est approuvée.

Jean-Jacques STOTER n'a pas pris part au vote de cette délibération au regard de ses fonctions de trésorier

de l'ADUGA.

L'assemblée n'a pas de question complémentaire.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

8- FINANCES : Appel à projet AVELO 3 de l'Ademe

Le Président présente le programme AVELO3 porté par l'ADEME, qui propose un accompagnement des territoires dans la définition et mise en œuvre de leur politique cyclable. Considérant la densité de population d'Amiens Métropole, la Communauté d'agglomération n'est pas concernée par ce dispositif.

L'appel à projet AVELO3 prévoit 4 axes destinés à financer :

- Les études pour la construction d'une politique cyclable,
- Les démarches d'expérimentation de services vélo,
- Les opérations d'animation -promotion des politiques cyclables,
- Le soutien au recrutement d'un chargé de mission « vélo »,

Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois est autorisé à répondre à cet appel à projet sur les 2 axes suivants :

- **AXE 3** Animation du territoire métropolitain, ce qui permettra de financer les actions de sensibilisation et communication en faveur de la promotion du vélo et d'accompagner ainsi les 7 EPCI éligibles (la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole n'étant pas éligible) dans leur stratégie de communication locale (événements, ateliers, sensibilisation sécurité ...).

↳ Aides financières prévisionnelles : Taux de subvention attendu de 50 % du montant HT des dépenses.

- **AXE 4** (Financement attendu 29 000€)

Recrutement d'un animateur territorial pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation.

↳ Aides financières prévisionnelles d'un montant maximum de 29 000€ éligible au titre du recrutement d'un poste de chargé de mission estimé à 50 400 € par an pour une durée de 2 ans.

Ce qui porte le reste à charge à 21 400 € par an.

- Ce projet n'aura pas d'impact sur le budget 2024 et les crédits seront inscrits au BP 2025 pour un coût prévisionnel global du projet AVELO3 estimé à 92 400 € sur 3 ans. Soit 30 800 € par an qui seront répartis sur les 7 EPCI éligibles (Communautés de communes Avre Luce Noye, Nièvre et Somme, Pays du Coquelicot, Somme Sud-Ouest, Territoire Nord Picardie et Val de Somme).

L'assemblée n'a pas de question complémentaire.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

9- RAPPEL AGENDA

- Commission SCoT-urbanisme : Mardi 9 juillet de 9h30 à 12h30, à la salle des fêtes de Lahoussoye.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h18

Le Président,

P. RIFFLART

